

## **Gt ministériel EREA. 1<sup>er</sup> Décembre 2016**

### **Déclaration liminaire du SNUipp-FSU**

Lors des précédentes réunions, le SNUipp-FSU a rappelé son attachement au fait qu'en EREA -ERPD, les élèves bénéficient de l'internat éducatif. Celui-ci ajoute une valeur supplémentaire à la prise en charge de la difficulté scolaire des collégiens d'EGPA et de CAP. L'internat éducatif est le garant d'une cohérence scolaire et éducative des jeunes sur la semaine, celle-là même qui leur a fait défaut auparavant. Nous avons dénoncé, avec d'autres organisations, les suppressions de postes des PE éducateurs-trices dans les internats éducatifs pour les remplacer par des assistants d'éducation (AED). Ces derniers, précaires, non préparés et non formés à la spécificité de l'internat éducatif ne garantissent pas une stabilité de l'encadrement. Il demande que de nouvelles instructions soient données pour le maintien de postes d'enseignant-es éducateurs-trices en réaffirmant la nécessité d'un internat éducatif de qualité avec une prise en charge et un accompagnement individuels sur la totalité des heures hors temps de classe ou d'atelier, y compris la nuit.

C'est à l'aune de la garantie du maintien de la spécificité des EREA et de l'internat éducatif que nous interviendrons dans le cadre de cette réunion. Nous ne pourrions nous satisfaire de déclarations de principes et encore moins de l'affirmation de principes qui ne trouveraient leur déclinaison dans le corps du texte proposé.

Depuis le début des discussions, suite à la mobilisation du 1<sup>er</sup> juin dernier, le calendrier des réunions est régulièrement bousculé : réunions reportées, annulées tardivement, méthode de travail modifiée. Le texte que nous étudierons ce matin nous a été adressé il y a deux jours. Afin de les étudier sérieusement, nous considérons que la réunion de ce matin ne suffira pas et demandons l'établissement d'un calendrier de réunions dans la mesure où la méthode de travail annoncée a changé : nous sortons de l'étude "pas à pas" initialement préconisée pour passer directement à l'examen d'un texte stabilisé.

Lors de notre dernière réunion, vous vous étiez engagé à interroger les services rectoraux afin de faire le point sur les conditions de rentrée, ainsi que des confirmations sur l'indemnitaire des PE éducateurs. Nous serons attentifs aux éléments que vous nous présenterez.